

28 mai 2006

Les certificats de sécurité

Il n'y a rien de plus injuste, et aussi rien de plus absurde comme Franz Kafka l'a montré dans son oeuvre maîtresse Le Procès, que d'être sanctionné pour une faute dont on ne connaît pas la teneur, qu'on refuse de nous révéler et contre laquelle donc on ne peut pas se défendre sans empêcher la suspicion de culpabilité. À la limite, cela peut être même pire qu'une fausse condamnation car celle-ci relève soit de l'erreur judiciaire dont la victime est clairement innocente même si elle en souffre, parfois il est vrai jusqu'à en mourir, soit du règlement de compte politique dont la victime se sait manifestement innocente même si elle ne peut éviter l'opprobre sociale.

Marc Bonhomme

TRÈS URGENT : SVP faire circuler le plus largement possible.

Voici un message de Sophie auquel je vous demande de répondre généreusement et de le faire circuler.

Solidairement,

Francine

Cher(ère)s ami(e)s et supporteur(euse)s,

Mahomed Harkat est détenu en vertu d'un certificat de sécurité depuis le 10 décembre 2002, sans aucune accusation ou accès à la preuve s'il y en a. Il est détenu depuis 41 mois sans avoir eu droit à un procès juste et public. Les Services canadiens de renseignements de sécurité (SCRS) prétendent qu'ils ont des preuves secrètes contre lui. Notre équipe légale est maintenue dans la noirceur depuis son arrestation. Maintenant il est détenu dans la prison «Guantanamo du nord », dans la région de Kingston

Comme la plupart d'entre vous le savent, le 23 mai, la Cour fédérale a accepté de libérer Moe sous caution et avec des restrictions importantes :

- Le port d'un bracelet de contrôle (GPS), sous ma supervision ou celle de ma mère uniquement, 24 heures sur 24 dans sa résidence . Il ne peut pas aller dans la cour sans supervision.
- Il doit respecter un couvre-feu et ne peut quitter la maison que pour une période de 12 heures par semaine et il doit obtenir l'autorisation avant.
- Il doit se rapporter aux autorités régulièrement et laisser les agents entrer dans la maison EN TOUT TEMPS. Il ne doit pas utiliser Internet, de téléphones cellulaires ni autres moyens de communication semblables. Il doit se servir uniquement du téléphone relié à la ligne principale de la maison
- Tous les visiteur(euse)s doivent être pré-approuvé(e)s par le CBSA, tous les appels contrôlés, une caution de 35 000 \$ et bien d'autres restrictions.

L'argent de la caution doit être reçu et les papiers connexes, préparés et signés, AVANT qu'il puisse être libéré.

Notre équipe légale travaille fort afin d'y parvenir le plus tôt possible... mais je dois aussi faire ma part en recueillant l'argent d'ici le mercredi 31 mai.

Malheureusement, nous sommes en dessous de la somme visée: 35 000\$. Nous avons donc vraiment besoin de votre aide MAINTENANT. Je sais que nous avons communiqué plusieurs fois avec vous dans le passé pour recueillir des dons et du soutien mais aujourd'hui c'est la façon la plus utile d'aider.

Moe a appelé ce soir et m'a dit : dépêchez vous car j'ai bien hâte de rentrer à la maison. Je sais que nous avons les meilleurs supporteurs au Canada et nous pouvons réaliser cet objectif si nous nous mettons tous ensemble. Aussi, lorsque nous aurons réussi à sortir Moe de prison, cette partie de la bataille sera gagnée.

Voici comment vous pouvez aider :

1. Si vous avez signé un engagement de caution, SVP faites-nous parvenir le montant que vous vous êtes engagé à verser sur votre affidavit

2. Si vous n'avez pas signé d'engagement de caution, un affidavit présenté en cour, veuillez nous faire parvenir tout montant que vous pouvez donner, qu'ils soit petit ou gros, **NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES CES SOMMES.**

3. Veuillez faire parvenir ce courriel à tous vos contacts, parlez-en à votre famille, à vos amis, à vos confrères et consoeurs de travail ; amener votre syndicat, votre groupe à

appuyer cette cause importante.

4. Si vous avez signé une garantie (promesse de payer un certain montant s'il brise ses conditions), veuillez prendre note que la Cour les a tous rejetés...Il y a uniquement 7 personnes qui seront tenues responsable en cas de bri de conditions. Si vous n'avez pas reçu d'appel téléphonique..cela signifie que vous ne faites pas parti de ce groupe. Cela veut dire que tout cet argent que vous étiez prêt à mettre en garanti ne **PEUT PLUS ÊTRE UTILISÉ PAR LA COUR.** SVP veuillez faire un don à la place, si vous le pouvez

Ceci est un **APPEL URGENT.** Nous avons besoin de cet argent d'ici le mercredi 31 mai. Plus ça nous prend du temps et plus cela prendra du temps avant que Moe ne soit libéré.

Faites parvenir vos chèque ou mandat poste à:

Le comité de justice pour Mohamed Harkat

145-B, Laurier

Gatineau, Québec

J8X 3W4

Consultez notre site pour plus d'information

www.zerra.net/freemohamed

Vous trouverez la décision de la court concernant sa libération sous caution.

Faites comme si c'était le temps des fêtes et faites nous parvenir un cadeau.

SVP FAITES UN DON ET FAITES LE RAPIDEMENT, la famille a bien hâte de revoir Moe à la maison... J'ai besoin de sa présence, de son sourire et surtout de son rire. Faites en sorte que cela se réalise aujourd'hui.

Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont fait parvenir des messages d'espoir et de solidarité au cours des derniers jours. Je vous en suis TRÈS reconnaissante.

Merci de votre soutien continu et de votre dévouement!

Sophie Harkat